

# Édito

Je profite de ce premier numéro du Charivari de l'année 2024 pour vous présenter mes meilleurs vœux. La cérémonie des vœux du 15 janvier dernier, à laquelle l'ensemble des professionnels était convié, a été l'occasion de dresser le bilan de 2023 et de mettre en perspective les grands chantiers à venir pour cette nouvelle année.



2024 sera l'année de la certification V2020, de l'élaboration du prochain Projet d'établissement, des travaux permettant l'installation du second scanner et de la deuxième IRM, de la signature du Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) des EHPAD. Les actions engagées depuis 2022 pour réviser le capacitaire se poursuivent et s'étendront à de nouveaux services.

Par ailleurs, l'établissement poursuit la mise en œuvre de son projet social. Citons, parmi d'autres :

- la convention signée en décembre avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique qui permet de maintenir dans l'emploi des professionnels ayant des restrictions en les accompagnant vers de véritables reconversions professionnelles.
- le programme « Prenons soin des soignants » autour de sport et santé, détente et initiation à des techniques visant le bien-être.

Nous élargirons nos missions et les synergies sur le territoire de l'Ariège dans le cadre du GHT avec nos partenaires que sont le CHAC, le Centre hospitalier Saint-Louis et la Résidence Jules Rousse. Des coopérations nouvelles sont actées sous l'égide de la Commission médicale de groupement.

Je terminerai en exprimant ma gratitude à ceux qui font vivre l'hôpital au quotidien, qui ne comptent pas leur énergie, qui font face aux situations, y compris les plus exceptionnelles, parce que c'est ça aussi l'hôpital public, soigner et accueillir tous les publics en toutes circonstances.

Mes remerciements s'adressent à tous les métiers qu'ils concourent directement ou indirectement aux soins. Chacun contribue à l'effort collectif.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce nouveau numéro et vous souhaite une très bonne année 2024.



n°59

Février 2024

Dans ce numéro

Cérémonie des vœux • p.1

Une nouvelle imagerie 3D pour les soins dentaires • p. 2

Des actions en faveur du bien-être des professionnels • p. 2

Cyber-attaque, le CHIVA se prépare ! • p. 3

Soutenir l'emploi et l'inclusion des personnes en situation de handicap • p. 4

## À vos agendas

Pose première pierre à  
Lavelanet  
20 mars à 11h

## Expos

Février  
Katy Roques

# Une nouvelle imagerie 3D pour les soins dentaires

Dans nos services

Le service d'imagerie médicale s'est doté d'un nouvel appareil dentaire « Cone Beam » qui permet de réaliser des panoramiques dentaires standards et également des images en 3D de la cavité buccale. Cet examen utilisé en implantologie permet des reconstructions dans les 3 plans de l'espace.

En dentisterie, l'imagerie est un examen complémentaire indispensable pour établir un diagnostic précis et assurer un suivi thérapeutique de qualité. Elle constitue une aide précieuse pour le chirurgien-dentiste car elle vient compléter l'examen clinique.

L'examen en 3D présente un intérêt dans la majorité des domaines de l'imagerie dento-maxillaire. Son apport est indispensable dès que les informations fournies par la clinique et la radiologie 2D ne suffisent pas à établir un diagnostic précis.



## Des actions en faveur du bien-être des professionnels

Dans nos services

Un patio est installé en unité de clinique digestive au centre hospitalier intercommunal des vallées de l'Ariège. Cet espace de détente a pour but d'améliorer le bien-être et la qualité de vie au travail, d'augmenter l'espace dévolu à la détente et de permettre à tous d'accéder à un lieu de repos et de respiration à proximité et dans le prolongement de l'espace de travail.

Après un temps de travaux à l'initiative de la direction du CHIVA, le patio a pu être aménagé grâce à un financement de la fondation des hôpitaux de France dans le cadre de l'appel à projet « prenons soin de ceux qui soignent ». L'équipe du service a beaucoup œuvré à son aménagement.

Soyons aux petits soins des soignants ! C'est en substance le message défendu par la Fondation des Hôpitaux au travers du lancement de son appel à projet. L'idée ? Permettre aux hôpitaux de financer la conception, l'aménagement et l'animation d'espaces dédiés à leur bien-être au sein même des établissements hospitaliers.



Dans sa réponse à l'appel à projet, la direction, en partenariat avec le service de santé au travail, a souhaité travailler autour des 3 axes que sont le sport et la santé, la détente, l'initiation à des techniques visant le bien-être.

Outre l'aménagement de trois patios sur l'hôpital, de nombreux projets d'équipe ont été accompagnés. De l'aménagement des salles de pause à la création d'espaces de relaxation bénéficiant de fauteuils ou de cocon, tous les projets ont fait l'objet d'une attention particulière. Ainsi, les professionnels ont pu bénéficier de séances de pilâtes ou d'étirements musculaires, de matériel afin de déployer la méditation en pleine conscience, ainsi que de séances de massages AMMA sur chaise.

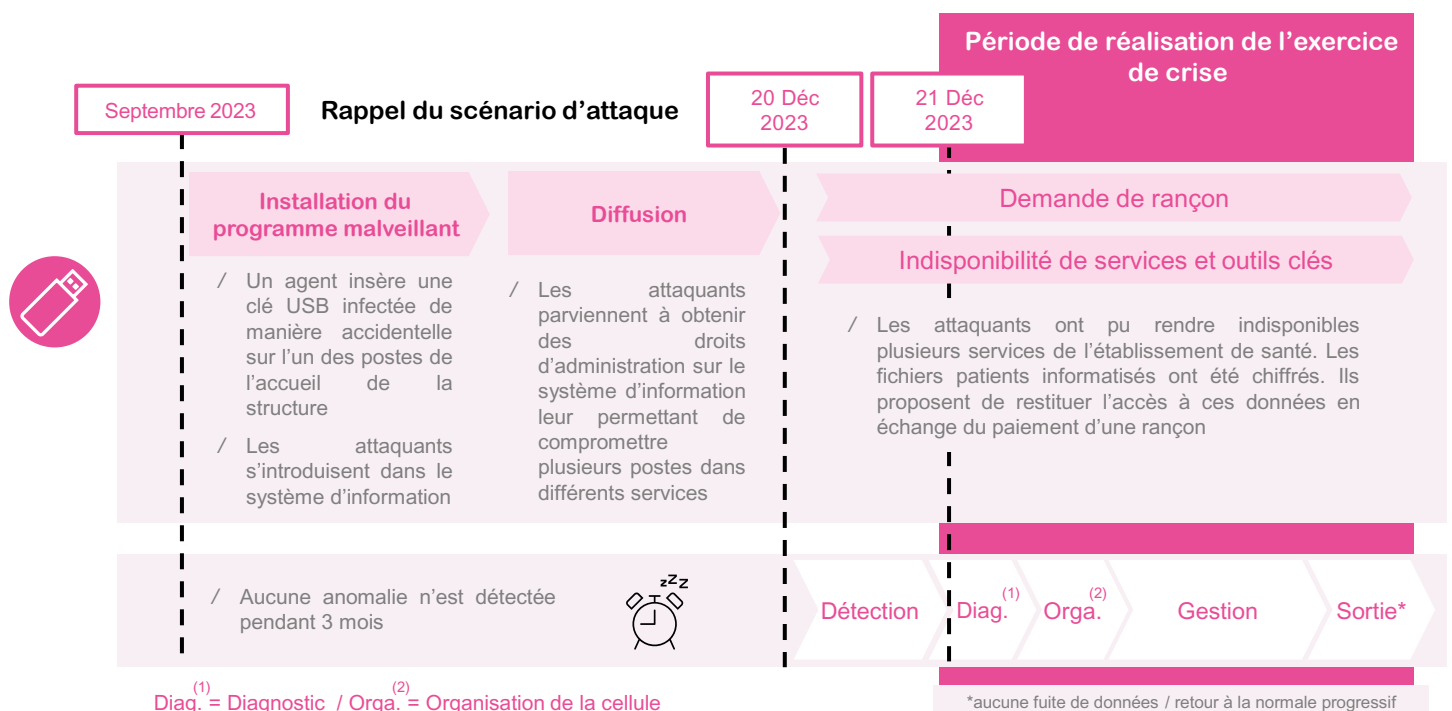
Redonner plus de place à l'écoute, à l'expression et aux initiatives individuelles ou collectives au sein des équipes, c'est là tout l'enjeu.

**Catherine COLETTE**  
Directrice des Opérations

# Cyber-attaque, le CHIVA se prépare

Actualité

Une cellule de crise restreinte s'est réunie en fin d'année 2023 pour réaliser un exercice visant à s'entraîner en vue d'une éventuelle cyber-attaque. Accompagné d'un prestataire spécialisé dans cette gestion de crise, cet exercice a duré 3h et a permis d'identifier les prochaines actions à mener pour garantir la sécurité numérique et la protection des données de notre établissement de santé.



# Soutenir l'emploi et l'inclusion des personnes en situation de handicap

Actualité

Mercredi 6 décembre, le CHIVA a signé officiellement sa première convention avec le **Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP)**, en présence de **Marie DUNYACH**, directrice du CHIVA et de **Laurent BENAÏOUN**, directeur adjoint en charge des Ressources Humaines, **Marine NEUVILLE**, directrice du FIPHFP et de **Marc GUERRIER de DUMAST**, directeur territorial handicap du FIPHFP Occitanie.

La politique handicap du centre hospitalier s'appuie sur le projet professionnel et social du projet d'établissement, ainsi que l'évolution de la situation des ressources humaines au niveau national et en particulier de l'établissement. Cette orientation permet de répondre aux engagements juridiques, sociaux, financiers de l'établissement en s'appuyant sur le développement d'un partenariat autour du handicap avec le FIPH.

À partir de la mise en œuvre d'une auto-évaluation, des orientations de l'établissement ainsi que les actions de communication, de préventions et d'accompagnement dans l'emploi des salariés atteints de handicaps, **les différents projets en partenariat avec le FIPH doivent permettre de répondre aux objectifs suivants :**

- Informier le salarié des outils et des dispositifs pour co-construire son parcours dans la maladie et ou le handicap,
- Renforcer la culture et l'acceptation du handicap au sein de la communauté hospitalière,
- Accompagner le salarié tout au long de son parcours professionnel,
- Faciliter la reprise du salarié sur un poste pérenne répondant aux besoins du salarié et de l'établissement,
- Faciliter la construction d'un nouveau projet professionnel,
- Faciliter et renforcer l'aménagement des postes,
- Optimiser la ressource hospitalière dans un environnement de pénurie,
- Optimiser le niveau de dépenses et diminuer l'absentéisme de longue durée,
- Améliorer les conditions de travail en diminuant les interruptions de tâches et en spécialisant des professionnels à la gestion des tâches indirectes aux soins,
- Participer à l'insertion des personnes en situation de handicap,
- Renforcer le réseau interne autour du handicap.

